

Affiché le

10 AVR. 2019

Réf dossier : 3769

N° ordre de passage : 10

N° annuel : B2019_0051



DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU BUREAU DU 1 AVRIL 2019

Développement et attractivité - Solidarité - Lutte contre les discriminations Plan Territorial de Prévention et Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) 2015-2020 - Versement de subventions pour l'année 2019 : autorisation - Conventions à intervenir : autorisation de signature

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale urbaine du 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et de lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Dans le cadre des contrats de ville, la lutte contre les discriminations est un axe obligatoire, qui se traduit par la mise en place de plans territoriaux au sein de chaque contrat de ville. Ces Plans Territoriaux de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) doivent intégrer :

- une objectivation des discriminations vécues sur le territoire,
- une approche intégrée, mobilisant le droit commun,
- et un programme opérationnel d'actions.

Le PTLCD 2015-2020, adopté en Conseil métropolitain le 12 octobre 2015, a quatre orientations principales :

1. Sensibiliser les habitants,
2. Qualifier et former les professionnels,
3. Mener et soutenir les initiatives locales en direction des publics potentiellement discriminés,
4. Favoriser l'accès aux droits des victimes.

Dans le cadre de l'orientation 3, la Métropole s'engage à poursuivre sa politique de soutien aux initiatives associatives. Comme pour les années 2017 et 2018, les 2 mêmes axes sont privilégiés en 2019 par la Métropole pour le financement de projets intercommunaux en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations sur les territoires de la politique de la ville :

- la sensibilisation en direction des plus jeunes, sur les thématiques de l'égalité, de la prévention et de la lutte contre les discriminations, et en particulier les discriminations liées à l'origine, ainsi que les discriminations sexistes,
- la mise en place d'outils et de dispositifs permettant de prévenir les processus discriminatoires dans l'emploi et l'insertion professionnelle pour les publics spécifiques.

Compte-tenu des crédits prévus au budget primitif 2019 de la Métropole et après instruction des dossiers (19 dossiers reçus), il est proposé aux membres du Bureau d'adopter une programmation de 8 actions et d'attribuer des subventions pour un montant total de 37 000 € au titre de l'année 2019 en répondant positivement aux sollicitations suivantes :

Association AMII (Actions et Médiation Interculturelle pour l'Intégration)

- Action : Langues et intégration

- Descriptif et objectifs :

Lutter contre la discrimination sociolinguistique des réfugiés non francophones accueillis dans la Métropole de Rouen, par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement global adapté (français langue étrangère, espaces de contacts interculturels, insertion socioprofessionnelle et accompagnement social) grâce aux outils de la médiation interculturelle.

- Objectif 1 : Création d'un dispositif adapté à l'accompagnement des nouveaux arrivants allophones pour leur intégration (droit commun, social, socio-professionnel) dans leur société d'accueil
- Objectif 2 : Société accueillante (diversité et liens sociaux).

Le dispositif s'appuie sur une logique de fonctionnement basée :

- sur des supports d'accompagnements existants et adaptés grâce à la médiation sociale interculturelle d'AMII
- sur la mise en place complémentaire de supports spécifiques aux besoins des bénéficiaires.

Les supports mis en place par l'AMII :

- accueil et diagnostic
- formation linguistique et compétences interculturelles
- cycles speak dating
- médiation sociale interculturelle.

L'action cible 90 personnes, sur les territoires de Canteleu, Darnétal, Déville-les-Rouen, Grand-Quevilly, Maromme, Petit-Quevilly et Rouen).

- Budget total : 85 309 €

- Montant demandé : 6 858 €

- Autres financements : vente de prestations de services, Etat (DRDJSCS), Département de Seine-Maritime, aides privées (fondations), agence de services et de paiements, Association Nationale Recherche Technologie

- Proposition de subvention : 6 800 €.

Association ANIM'ELBEUF

- Action : Non, ze veux me déguiser en Boucle d'Ours

- Descriptif et objectifs :

- Promouvoir la mixité de genre et culturelle
- Renforcer l'engagement citoyen en faveur de la tolérance
- Libérer la parole.

Représentations du spectacle « Dans la famille Ours, on se prépare : ce soir c'est le grand carnaval de la forêt ! », tiré du conte détourné « Boucle d'Ours ».

A l'issue de la représentation, les animateurs interrogent les enfants sur leur ressenti quant aux différentes situations afin de faire naître une prise de conscience. Un jeu de plateau, conçu par l'équipe, sur lequel on peut retrouver « le héros » du conte est ensuite proposé aux spectateurs. Les enfants doivent déguiser petit ours avant que le loup ne soit lui-même déguisé.

Pour interagir davantage avec les parents qui accompagnent leurs enfants, des temps d'échanges autour d'un café sont proposés à l'issue des représentations afin de poursuivre le débat sur la thématique des discriminations sexistes. Ils sont encadrés par un formateur spécialiste de la problématique. L'action cible 420 personnes, dont 375 enfants âgés de 4 à 7 ans, sur les communes du territoire elbeuvien.

- Budget total : 8 111 €

- Montant demandé : 2 800 €
- Autres financements : vente de produits finis, agence de services et de paiements, fonds propres.
- Proposition de subvention : 2 800 €.

Association La Cravate Solidaire

- Action : Les Ateliers Coup de Pouce aux Jeunes Pousses
- Descriptif et objectifs :

Les ateliers Coup de Pouce aux Jeunes Pousses, dédiés aux jeunes de moins de 26 ans, sont des ateliers conviviaux et individuels de 2 heures durant lesquels chaque candidat est accompagné en 4 étapes (avec un suivi téléphonique à 3, 6 et 9 mois) :

- Accueil convivial pour comprendre les attentes, détecter les freins et mettre en confiance
- Un coach en image sélectionne avec le candidat la tenue adaptée à ses attentes et au type de métier recherché
- Une simulation d'entretien avec 2 coaches ressources humaines permet de transmettre les codes et de construire un discours pertinent
- Une photo professionnelle de CV est proposée.

L'action ciblera les jeunes des quartiers politique de la ville. Ces ateliers préviennent les discriminations dont les jeunes pourraient être victimes puisqu'ils permettent à chacun des candidats de participer à un coaching en image et ressources humaines, afin de leur transmettre concrètement tous les codes et conseils pour réussir leur entretien d'embauche quel que soit leur milieu d'origine, leur lieu de vie...

En impliquant des collaborateurs d'entreprises en tant que bénévoles coaches en image ou ressources humaines dans ces ateliers, l'association agit directement sur les recruteurs, en leur permettant d'accompagner un public éloigné de l'emploi et qui fait face à de nombreuses problématiques d'insertion.

Enfin, les actions de collectes en entreprises, qui permettent d'alimenter le dressing avec des tenues professionnelles de qualité et d'assurer le choix pour les candidats sont également des occasions pour sensibiliser directement en interne les entreprises aux enjeux de non-discrimination.

Par ces différents aspects La Cravate Solidaire lutte contre les discriminations à l'embauche.

L'action ciblera 120 jeunes sur Elbeuf, Cléon, Canteleu, Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray et Rouen (quartiers les Hauts de Rouen et Grammont).

- Budget total : 42 000 €
- Montant demandé : 10 000 €
- Autres financements : vente de produits finis, Région Normandie, aides privées, cotisations, dons-mécénat
- Budget total révisé : 37 100 €
- Proposition de subvention : 2 400 €.

Association Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime

- Action : Sensibilisation à la lutte contre les discriminations
- Descriptif et objectifs :
 - Déceler les préjugés et leurs impacts au quotidien,
 - Informer et sensibiliser par la lecture et le conte,
 - Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mise en place de 3 dispositifs œuvrant contre les discriminations, durant le mois de la Tolérance.

1 - Exposition interactive « La Fabrique de la paix » : visite et médiation (accueillir, guider, débattre). Exposition comprenant 40 activités qui interrogent les jeunes sur les préjugés, le racisme,

le sexisme, la violence, le phénomène de bouc émissaire, les discriminations.

2 - Mobiliser le réseau de bénévoles « Lire et faire lire » pour proposer aux plus jeunes des temps de lectures et de contes qui aborderont les questions de discriminations.

3 - Sensibiliser aux inégalités existantes entre les genres avec l'exposition « L'égalité c'est pas sorcier », qui aborde ce sujet autour de 5 thématiques. Une médiation sera également mise en place selon la disponibilité des groupes, à travers des activités ludiques et participatives (quizz, débats, porteur de parole).

L'action ciblera au total 500 enfants et jeunes à Rouen, Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen et Grand-Quevilly.

- Budget total : 5 187 €
- Montant demandé : 4 000 €
- Autres financements : Ligue 76
- Proposition de subvention : 4 000 €.

Association MJC Elbeuf (Maison des Jeunes et de la Culture de la Région d'Elbeuf)

- Action : Fight Racism and Sexism
- Descriptif et objectifs :

Objectif principal :

- Promouvoir l'égalité, lutter contre les préjugés, les stéréotypes, les discriminations

Autres objectifs :

- Créer du lien et de la mixité entre jeunes de différents horizons
- Développer un projet de médiation par les jeunes et pour les jeunes
- Développer les compétences relationnelles, l'engagement et la citoyenneté
- Permettre aux migrants d'avoir une meilleure connaissance du territoire
- Donner envie à d'autres jeunes de se rendre acteur.

Constitution d'un groupe de jeunes de différents horizons, pour leur proposer d'agir, de créer et de s'impliquer dans le cadre d'un projet participatif autour des thématiques de l'égalité femmes-hommes, des discriminations sexistes et liées aux origines.

Accompagner le groupe dans l'organisation de rencontres et d'interviews et effectuer avec eux deux sorties (Quai Branly et Cité de l'immigration).

Former et accompagner les jeunes sur la création d'un court métrage.

Former et accompagner les jeunes sur la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de débats en partenariat avec les collèges, lycées et structures socio-culturelles.

Accompagner les jeunes dans la diffusion de leur court métrage sur les réseaux sociaux et lors de festivals (Festi'Prev, Festival du film d'éducation..).

L'action ciblera au total 10 jeunes impliqués et 100 jeunes par le biais des ateliers sur le territoire de l'ex-agglo d'Elbeuf.

- Budget total : 9 400 €
- Montant demandé : 3 000 €
- Autres financements : fonds propres
- Proposition de subvention : 3 000 €.

Association Radio HDR

- Action : Discrimin'Action
- Descriptif et objectifs :

- Sensibiliser les jeunes aux problématiques liées aux discriminations,
- Favoriser le dialogue entre les jeunes, élus et animateurs spécialisés afin de mieux

comprendre et agir.

Réalisation de 4 émissions de radio autour du sexisme, des préjugés et stéréotypes, des discriminations liées à l'origine, à l'âge et au lieu de résidence, et autres thématiques liées aux discriminations en fonction des réflexions collectives des groupes de jeunes.

Les émissions seront à chaque fois coconstruites avec les jeunes et un animateur référent, sur 3 séances : 2 sessions de préparation (qui nécessitent également un temps de travail de la structure en intersessions) et la dernière session pour l'enregistrement de l'émission. Les émissions sont ensuite accessibles en podcast.

L'action ciblera au total 30 jeunes à Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Cléon et Canteleu.

- Budget total : 12 000 €
- Montant demandé : 6 000 €
- Autres financements : vente de produits finis
- Proposition de subvention : 6 000 €.

Spark Compagnie

- Action : Lectures-spectacles dessinées et chantées « Lectures du monde »
- Descriptif et objectifs :

La Spark Compagnie pense et crée des spectacles en prise directe avec des sujets de société actuels et d'utiliser la création artistique comme un médium fédérateur, générateur de lien, facilitateur de dialogue et vecteur de notion de respect mutuel et de respect des droits humains.

La Spark Compagnie propose des lectures-spectacles pour enfants et jeunes adolescents à partir d'albums et de courts romans jeunesse. Mises en chansons et en dessins ces lectures abordent des thèmes comme : l'exil, les réfugiés, la mixité, l'égalité, le respect de la différence la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et les droits des enfants.

- Lecture-spectacle pour les 6-8 ans « Ainsi va la vie » texte original de la Spark Cie : Que se passe-t-il lorsque des événements imprévus nous emportent loin, très loin de chez nous ??? Est-ce pareil ailleurs ??? Et moi, suis-je toujours le même, ailleurs ...

- Lecture-spectacle pour les 8-11 ans « À la belle étoile » librement inspirée de l'ouvrage d'Agnès de Lestrade « Sans Papiers ». Le jeune héros, sans papiers et sans nom, nous raconte son quotidien du haut de ses 8 ou 9 ans. Ses mots sont simples mais sans détours.

Les deux lectures-spectacles sont accompagnées d'un temps d'échange entre les enfants et les artistes autour du sujet, des interrogations et des différentes techniques employées au fil du récit. Les enfants pourront s'exprimer à leur tour, faire part de leur histoire, de leur ressenti.

L'association souhaite sortir du cadre scolaire et se diriger vers une diffusion dans des structures d'accueil différentes et dont l'objet premier n'est pas de recevoir des spectacles : centres sociaux, médiathèques, MJC, foyers d'accueil, structures travaillant sur la parentalité ou sur la transmission de la langue française... En privilégiant également la diffusion sur des temps partagés parents-enfants.

18 lectures seront proposées sur 4 communes du contrat de ville, en ciblant des nouveaux territoires et/ou des nouvelles structures.

- Budget total : 21 165 €
- Montant demandé : 11 000 €
- Autres financements : Reprises sur amortissements, Etat (DRDJSCS)
- Budget total révisé : 14 070 €
- Proposition de subvention : 6 000 €.

Youle Compagnie

- Action : Qui es-tu ? Et toi ?

- Descriptif et objectifs :

Favoriser la prise de conscience par le biais des échanges et de la création artistique afin de prévenir les discriminations liées aux origines.

Donner la possibilité à des jeunes d'être ambassadeurs de leur réflexion sur ces discriminations.

Inciter les jeunes à travailler sur leur émancipation individuelle.

- Réalisation d'une vidéo par un groupe de 15 à 18 jeunes du collège Camille Claudel, tous niveaux confondus sur la thématique des discriminations liées aux origines. Tous les jeunes participent à la phase d'écriture.

- Création d'une ou de plusieurs sculptures par un groupe de 10-12 jeunes de 11 à 17 ans sur la thématique des discriminations liées aux origines, identifié par le centre socio-culturel Simone Veil et la Youle Compagnie comme n'étant inscrit sur aucune activité. Prioritairement issus du quartier prioritaire de la ville Grammont, cette action est aussi ouverte à d'autres jeunes, afin de ne pas créer de stigmatisation et de permettre une rencontre et un travail en commun avec des jeunes qui ne sont pas forcément issus d'un même quartier, d'un même milieu social, etc.

- Diffusion des sculptures une semaine avant la projection comme sensibilisation et diffusion du film sur la roulotte dans différents espaces du territoire métropolitain - avec un temps de débat à l'issue de la projection. La diffusion s'appuierait sur la Roulotte Scarabée.

L'action ciblera au total 15 à 18 jeunes du collège Camille Claudel et 10 à 12 jeunes du quartier Grammont à Rouen. 6 projections sur les communes en quartier prioritaire de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et Elbeuf.

- Budget total : 13 550 €

- Montant demandé : 9 050 €

- Autres financements : DRAC, Ville de Rouen (financement sur le fondement de sa compétence culture, dans le cadre du dispositif « Tes vacances à Rouen »)

- Budget total révisé : 11 000 €

- Proposition de subvention : 6 000 €.

Pour les actions reconduites, les éléments de bilan 2018 figurent en annexe de ce projet de délibération. Ils concernent Anim'Elbeuf, la Radio HDR et la Spark Cie.

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu la délibération du Conseil du 29 juin 2015 approuvant la convention-cadre du contrat de ville,

Vu la délibération du Conseil du 12 octobre 2015 approuvant le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations 2015-2020,

Vu la délibération du Conseil du 12 décembre 2016 portant définition des activités et actions sociales d'intérêt métropolitain,

Vu la délibération du Conseil du 12 décembre 2016 approuvant le 2^{ème} plan d'actions pour l'égalité des Femmes et des Hommes décliné au travers de nos compétences,

Vu la délibération du Conseil du 8 novembre 2018 approuvant le règlement de participation de l'appel à projets « Égalité et lutte contre les discriminations » pour les années 2019 et 2020,

Vu les avis du comité de sélection et de la Commission de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité,

Vu les demandes de subventions émanant des associations suivantes :

- AMII (Actions et Médiation Interculturelle pour l'Intégration) en date du 16 janvier 2019,
- Anim'Elbeuf en date du 16 janvier 2019,
- La Cravate Solidaire en date du 16 janvier 2019,
- La Ligue de l'Enseignement de Seine-Maritime en date du 14 janvier 2019,
- La MJC Elbeuf en date du 15 janvier 2019,
- La Radio HDR en date du 15 janvier 2019,
- Spark Compagnie en date du 15 janvier 2019,
- Youle Compagnie en date du 16 janvier 2019,

Vu la délibération du Conseil du 17 décembre 2018 approuvant le budget primitif 2019,

Vu la délibération du Conseil du 4 février 2016 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Madame Hélène KLEIN, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le développement d'une politique globale de prévention et de lutte contre les discriminations par le biais de l'élaboration d'un plan d'actions a été reconnu d'intérêt communautaire le 21 novembre 2011 et d'intérêt métropolitain par délibération du Conseil du 12 décembre 2016,
- que les actions présentées résultent de la mise en œuvre du Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations (PTLCD) conformément à la délibération du Conseil du 12 octobre 2015,
- qu'elles répondent à des besoins identifiés sur le territoire de la Métropole, aux principales orientations du Contrat de Ville et aux objectifs du PTLCD 2015-2020 ainsi qu'aux axes de l'appel à projets,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes, pour un total de 37 000 €, à :
 - AMII (Actions et Médiation Interculturelle pour l'Intégration) : 6 800 € pour l'action « Langues et intégration »,
 - Anim'Elbeuf : 2 800 € pour l'action « Non, ze veux me déguiser en Boucle d'Ours »,
 - La Cravate Solidaire : 2 400 € pour l'action « Les ateliers coups de pouce aux jeunes pousses »,
 - Ligue de l'Enseignement : 4 000 € pour l'action « Sensibilisation à la lutte contre les discriminations »,
 - MJC Elbeuf : 3 000 € pour l'action « Fight Racism and Sexism »,
 - Radio HDR : 6 000 € pour l'action « Discrimin'Action »,
 - Spark Compagnie : 6 000 € pour l'action « Lectures-spectacles dessinées et chantées,
 - Youle Compagnie : 6 000 € pour l'action « Qui es-tu ? Et toi ? »,
 - d'approuver les termes des conventions jointes à la présente délibération,
- et
- d'habiliter le Président à signer ces conventions.

La dépense qui en résulte sera imputée au chapitre 65 du budget principal de la Métropole Rouen Normandie.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Envoyé en préfecture le 10/04/2019
Reçu en préfecture le 10/04/2019
Affiché le 
ID : 076-200023414-20190401-B2019_0051A-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Frédéric ALTHABE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.

RÉUNION DU BUREAU DU 1 AVRIL 2019

LISTE D'EMARGEMENT

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGELES (Rouen), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme DEL SOLE (Yainville), M. FOUCAUD (Oissel), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), Mme GUILLOTIN (Elbeuf), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme KLEIN (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OVIDE (Cléon), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme RAMBAUD (Rouen) à partir de 17 heures 31, M. RANDON (Petit-Couronne), M. ROBERT (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen) par Mme GUILLOTIN, Mme BOULANGER (Canteleu) par M. RANDON, M. CORMAND (Canteleu) par M. MOREAU, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par Mme DEL SOLE, M. GRELAUD (Bonsecours) par M. ANQUETIN, Mme GUGUIN (Bois-Guillaume) par M. SAINT, M. MERABET (Elbeuf) par M. BONNATERRE, Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville) par M. SANCHEZ

Absents non représentés :

M. BARRE (Oissel), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val), Mme ROUX (Rouen)